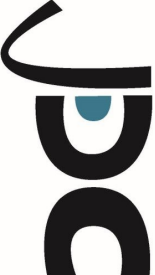


Mémo de la Corpo CDC-TR

Volume 22 no.3 2 février 2022



Corporation de
Développement
Communautaire
de Trois-Rivières

Le thème du mois:

La justice sociale



Pour contacter la CDC-TR :

Téléphone: (819) 375-0021

Nouvelle adresse: 399-A, boulevard Sainte-Madeleine, Bureau 207

Trois-Rivières, G8T 3M7

Site web: www.cdc3r.org

Amélie Dubuc

Directrice générale
direction@cdc3r.org
Poste 1

Hélène Tessier

Commis de bureau
info@cdc3r.org
Poste 2

Claudia Martineau

Agente de communication
et de développement
communication@cdc3r.org
Poste 3

Table des matières

Les nouvelles de votre CDC	Pages 1 à 5
L'entrevue du mois	Pages 6 à 9
Réflexion sociale	Pages 10 à 11
L'exploratrice communautaire	Pages 12 à 14
Place aux membres	Pages 15 à 19
Agenda communautaire	Pages 20 à 23
Partenaires financiers de la CDC-TR	Page 24

[Suivez-nous sur Facebook!](#)



Les nouvelles de votre CDC

Mot de bonne année

Même si nous sommes maintenant en février, l'équipe de la CDC-TR et son conseil d'administration vous souhaitent une bonne année 2022. Que cette nouvelle année vous apporte santé et opportunités ! C'est une autre année remplie de défis qui est commencée.

Nous vous invitons également à nous contacter à tout moment si vous avez des questions, des problèmes ou si vous avez besoin de soutien ou d'informations. Nous vous invitons également à nous faire part de vos réalités actuelles et des différentes situations que vous rencontrez dans vos organismes. Connaître la réalité des organismes dans notre milieu nous permet de mieux nous orienter dans nos différentes représentations et de nous adapter.

Formation

Si vous ou toute personne de votre organisme avez un besoin de formation, nous vous invitons à nous contacter au communication@cdc3r.org afin de nous en faire part. Nous verrons par la suite la possibilité d'offrir cette formation, de vous référer à une formation déjà offerte, ainsi que sa nécessité dans les autres organismes.

Il est important pour les gens du milieu communautaire d'avoir accès à de la formation adapté à leurs besoins et leurs réalités. Nous sommes donc à l'écoute de tout besoin de formation dans le milieu.

Table lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

La prochaine rencontre de la table lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale se tiendra le jeudi 10 février de 9h00 à 12h00 sur Zoom. Lors de cette rencontre de la Table, Andréanne Cossette de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec fera une présentation du projet Pivot. Les organismes membres actifs et affiliés de la CDC-TR qui aimeraient se joindre à la table doivent contacter Amélie à direction@cdc3r.org. Pour les partenaires de la CDC-TR qui aimeraient se joindre à la table, vous pouvez également contacter Amélie.

Les nouvelles de votre CDC (suite)

Fête d'Halloween

Le 23 octobre dernier, la CDC-TR a participé au Rallye familial dans le secteur du Bas-du-Cap pour la Fête d'Halloween du quartier. Les participants inscrits ont pu commencer le parcours au Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel. Animation, activités, sucrerie, café et chocolat chaud étaient au rendez-vous!

Le comité organisateur était composé majoritairement des membres de Quartiers Vie soit le Centre Jean-Noël Trudel, la Ville de Trois-Rivières, le Carrefour jeunesse-emploi, le Centre de pédiatrie sociale de Trois-Rivières, la Maison des familles du Rivage, de la Paroisse Père-Frédéric, du Sanctuaire Notre-Dame-Du-Cap et de la CDC-TR. Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite!



Julie Grimard, Directrice Générale de la Maison des familles du Rivage et Claudia Martineau, Agente de communication et de développement à la CDC-TR

Marche mondiale des femmes

L'action de clôture de la Marche mondiale des femmes du Québec (MMF) a eu lieu le 17 octobre 2021. L'action a été organisée par la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM). Plus de 250 personnes se sont mobilisées pour la marche qui a été suivie d'une cérémonie autochtone.

Durant cette 5^e action de la Marche mondiale des femmes, cinq revendications ont été mises de l'avant afin d'améliorer les conditions de vie des femmes. Les cinq revendications sont les suivantes : la pauvreté, les violences, les femmes migrantes, immigrantes et racisées, la justice climatique et les femmes autochtones.



La CDC-TR était bénévole lors de l'événement puisqu'il y a toujours une grande importance à défendre haut et fort les droits des femmes.

Les nouvelles de votre CDC (suite)

Série InterCom



Au cours de la dernière année, l'Inter-CDC de la Mauricie (qui regroupe les 6 CDC de la Mauricie) a collaboré avec monsieur Pierre Saint-Yves et NousTV pour créer une émission dédiée à l'action communautaire qui s'appelle InterCom.

Plusieurs organismes de la Mauricie y sont représentés. La diffusion de la série a déjà commencé sur les ondes de NousTV et cela pour plusieurs semaines. Sa version numérique sera disponible sur le site de Nous TV Mauricie et pourra être partagée

sur les médias sociaux. L'horaire de diffusion est le suivant : Lundi 19h, mardi 22h30, mercredi 18h30, jeudi et vendredi 17h30, samedi 20h30 et dimanche 20h.

Bon visionnement : [Vidéos](#) | [NousTV](#) !

Nos différentes implications

Au cours des derniers mois, la CDC-TR a continué ses différentes représentations et ses concertations dans le milieu. Nous nous sommes d'ailleurs impliqués dans deux nouveaux comités à la ville. Nous nous sommes d'abord impliqués dans un comité pour la rédaction d'une recommandation pour l'établissement d'une tarification sociale à la Société de transport de Trois-Rivières (STTR). Par la suite, nous participons au comité de pilotage pour l'établissement d'un plan d'action en immigration à la ville de Trois-Rivières. Ces rencontres enrichissantes nous ont permis de collaborer à l'avancée des différents travaux. Dans les deux cas, nos membres ont participé à des consultations que nous avons organisées



Comité de pilotage plan d'action en immigration. Quelques personnes du comité ne sont pas présentes sur la photo.

Les nouvelles de votre CDC (suite)

Événement Chamberland 2022

La 8^e édition de l'Événement Chamberland arrive à grands pas !! Il est toujours temps pour les organismes membres actifs et affiliés de la CDC-TR de déposer des mises en candidature pour l'Événement ! Faites vite ! Vous avez jusqu'au 11 février 2022 pour faire parvenir vos candidatures à la CDC-TR. Tous les membres actifs et affiliés ont reçu la documentation par courriel.

Tout d'abord, c'est quoi l'Événement Chamberland et pourquoi organiser ce gala?

L'Événement Chamberland est le gala de reconnaissance du milieu communautaire trifluvien. Se déroulant aux deux ans (3 ans cette fois-ci à cause de la pandémie), l'Événement Chamberland est l'occasion de récompenser le travail essentiel des organismes communautaires membres de la CDC-TR, des personnes qui y œuvrent et s'y impliquent. Ce rendez-vous est donc d'une grande importance dans le milieu communautaire trifluvien. L'Événement Chamberland a plusieurs objectifs :

- **Offrir une reconnaissance** aux organismes communautaires de Trois-Rivières, membres de la CDC-TR, ainsi qu'aux personnes qui s'y impliquent activement ou y travaillent avec acharnement pour une meilleure qualité de vie de leurs membres, de leurs bénéficiaires et pour la communauté en général ;
- **Établir une tradition** qui permet de mettre en valeur, une fois aux deux ans, la contribution du mouvement communautaire trifluvien au développement social local ;
- **Favoriser la collaboration** entre les organismes communautaires et les partenaires du milieu municipal, institutionnel et des affaires ;
- **Promouvoir** la CDC-TR et ses membres.

L'Événement aura lieu en juin prochain au Complexe Laviolette à Trois-Rivières. Nous suivons de près les mesures sanitaires et nous nous adapterons à ces mesures pour l'organisation de l'Événement.

Nous vous ferons parvenir prochainement l'invitation pour la première conférence de presse pour l'Événement. Restez à l'affût!

Nous vous invitons également à nous contacter si vous avez des questions ou des besoins d'informations concernant l'Événement.

Téléphone : (819) 375-0021

Courriel : chamberland@cdc3r.org



Les nouvelles de votre CDC (suite)

Engagez-vous pour le communautaire

Retour sur l'action du 25 octobre 2021

Le 25 octobre 2021 avait lieu la mobilisation dans le cadre de la campagne Engagez-vous pour le communautaire. C'est plus de 400 personnes provenant des organismes de la Mauricie-Centre-du-Québec qui ont été présentes. Cette mobilisation a été une réussite. Partout au Québec, c'est plus de 500 organismes au Québec qui se sont rassemblés pour faire entendre nos revendications.

Pour plus de détails sur l'action de cet automne, voici le [communiqué de presse](#) de la TROC CQM, antenne régionale de la campagne.

Action de la semaine du 20 février 2022

Tous les organismes d'action communautaire autonome du Québec se mobiliseront en vue du prochain budget du Québec sous le thème : **Carton rouge pour la CAQ!** Ce sera une série d'actions rotatives par régions dans la semaine du 21 février. Pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, la date retenue est le **23 février 2022**.



Nous vous invitons à participer en grand nombre. C'est ensemble que nous aurons un réel impact!

Pour les organismes qui n'en ont pas encore eu la chance, nous vous rappelons l'importance de répondre au questionnaire envoyé par la TROC CQM et par la CDC-TR. Les informations recueillies nous serviront à établir les actions qui seront portées la journée du 23 février 2022. Vous avez jusqu'au 4 février pour répondre au sondage.

L'entrevue du mois

Pour cette édition de l'entrevue du mois du Mémo, nous avons contacté quatre organismes membres actifs et affiliés de la CDC-TR afin de nous parler de la justice sociale. L'entrevue a été réalisée par Claudia Martineau, agente de communication et de développement à la CDC-TR.

Pour commencer, pouvez-vous me parler de la mission de votre organisme/activité/services ?

CIBES: Le CIBES Mauricie consacre ses actions non seulement à aider les familles et les individus qui vivent des difficultés liées au budget et à l'endettement, mais aussi à lutter contre des injustices qui portent atteinte à l'ensemble des consommateurs. Nous sommes le seul organisme à avoir l'expertise concernant les problèmes financiers et qui adopte une approche psychosociale. La consultation budgétaire est un service personnalisé s'adressant à la population qui rencontre des difficultés liées à l'endettement ou à l'organisation budgétaire. Ce service est gratuit et confidentiel. Nous offrons également plusieurs ateliers, à la demande des organismes communautaires, publics et parapublics, ce qui fait connaître notre service de consultation budgétaire et notre approche basée sur le non-jugement.

CS3R: Le Comité de solidarité/Trois-Rivières (CS3R) se donne pour mission de sensibiliser et de mobiliser la population régionale et nationale sur les enjeux internationaux. Il vise également le changement des mentalités en favorisant une véritable prise de conscience et l'émergence d'une citoyenneté mondiale. Par le biais de ses activités telles que les journées québécoises de la solidarité internationale, les Rendez-vous des cinémas du monde, Change le monde une œuvre à la fois ou les animations en milieu scolaire, le CS3R œuvre pour que s'instaure un monde plus juste, plus démocratique, plus équitable, un monde affranchi de la domination politique, économique et militaire.

GDDS: Le Groupement pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières (GDDS) est un organisme d'information et d'aide à la défense des droits des personnes à l'aide sociale. Le GDDS est indépendant de l'aide sociale. Nous aidons les personnes à comprendre les lettres et décisions de l'aide sociale. Nous les aidons aussi à connaître leurs droits et leurs obligations. Aussi, par nos actions, revendications, mobilisations et représentations, nous demandons des changements pour améliorer leurs conditions de vie.

Ebyôn: L'Entraide du Cap - Ebyôn est un organisme communautaire qui a été créé en 1986. Il a comme mission de mettre sur pied, d'organiser et d'administrer un service d'aide aux personnes démunies et/ou défavorisées du secteur Cap-de-la-Madeleine, de la ville de Trois-Rivières. Pour œuvrer en ce sens, l'organisme offre de nombreux services : Tablee populaire, dépannage d'urgence, distribution alimentaire, accompagnement psychosocial, Café Communautaire, centre de jour, service d'alphabétisation (Alpha-Action).

Dans le contexte de pandémie, avez-vous remarqué des inégalités sociales ou des changements dans les besoins de vos membres ou des utilisateurs de votre service ?

CIBES: Oui, nous avons rencontré dans nos bureaux des gens qui se sont écroulés à l'arrivée de la pandémie, des pertes d'emploi, le confinement, la séparation, le coût de la nourriture qui augmente considérablement.

L'entrevue du mois (suite)

ment, entre autres, sont tous des dommages collatéraux qui ont eu un impact financier majeur sur la population, et les gens les plus vulnérables en ont grandement souffert.

CS3R: La pandémie a grandement affecté notre capacité à rejoindre les gens, que ce soit par nos activités grand public ou celles en milieu scolaire. Cela a donc limité les possibilités de sensibilisation aux enjeux internationaux. D'un autre côté, toutes nos activités d'échanges internationaux ont été interrompues physiquement tandis que les populations des pays du Sud ont été grandement affectées, sans pour autant que l'aide internationale ne soit à la hauteur des besoins.

GDDS: Le gouvernement s'est donné du capital politique sur le dos des personnes à l'aide sociale. En effet, le gouvernement a «investi» dans de l'aide alimentaire pour les personnes à faible revenu (cela était nettement insuffisant) et dans son «extraordinaire» montant non récurrent de crédit d'impôt pour solidarité (janvier 2022). Ça paraît bien, sauf que c'est de l'aide temporaire et ça n'est pas du tout équivalent à l'augmentation du coût de la vie. Il n'y a eu aucune augmentation de l'aide sociale pour compenser cela, l'augmentation annuelle a été moins élevée que celle du coût de la vie et aucune aide n'a été donnée par le gouvernement pour que les personnes puissent se protéger contre le virus (ex. : s'acheter masques et désinfectant à mains). Par ailleurs, un grand nombre de personnes à l'aide sociale vivent seules (environ 85%); la pandémie a pu en affecter plusieurs davantage à cause de l'isolement qu'elles ont vécu.

Ebyôn: Dans le contexte de pandémie, l'inflation du prix de la nourriture a causé un changement indéniable dans la vie de nos utilisateurs. Aussi, nous avons pu remarquer la difficulté pour certaines personnes d'accéder, si elles le souhaitent, à la vaccination ou encore à la récupération de leur passeport vaccinal. En effet, dès lors qu'une personne n'a pas de numéro de téléphone ou d'adresse électronique, tout devient automatiquement plus complexe. Aussi, beaucoup de personnes fréquentent notre organisme pour briser leur isolement social. Les mesures liées à la pandémie (notamment la fermeture de certains services lors des confinements) sont venues exacerber ce sentiment d'isolement.

Selon vous, quelles sont les solutions incontournables pour réduire les inégalités et ainsi favoriser la justice sociale ?

CIBES: On connaît la réponse à cette question ! On doit augmenter le revenu des plus pauvres ! Maintenant, comment le faire ? C'est pour ça que nous nous lions aux regroupements sociaux et communautaires qui portent ces revendications, par exemple union de consommateurs, la coalition main rouge et la campagne engagez-vous pour le communautaire, pour ne nommer que ceux-là.

CS3R: La lutte aux inégalités ne peut se faire, selon notre perception, qu'avec une vision mondiale. Il est temps de prendre conscience que les choix de vie des pays les plus riches ont non seulement des répercussions sur les personnes les plus vulnérables au sein d'un même pays, mais également au sein des pays les plus pauvres. Les changements climatiques en sont un exemple flagrant, tout comme la lutte à la pandémie et les grandes inégalités face à l'accès aux vaccins par exemple.

GDDS: Une meilleure redistribution de la richesse! Selon nous, cela passe par l'établissement d'un revenu de base pour tous (ou revenu minimum garanti) qui permettrait à chaque personne de couvrir ses besoins essentiels, mais aussi de se réaliser dans la vie et de contribuer à la société de différentes façons. Les essais

L'entrevue du mois (suite)

de revenu minimum garanti ont démontré qu'une fois que les personnes satisfont à leurs besoins essentiels, elles sont mieux disposées à réaliser des projets qui peuvent les aider personnellement et retourner aux études ou en emploi.

Ebyôn: Le maintien de nos services ouverts est, à notre sens, indispensable pour faire face aux inégalités sociales. Il est important que nous puissions continuer à être là pour pallier aux différents besoins des gens qui fréquentent notre organisme.

Si vous n'existiez pas en tant qu'organisme, qu'arriverait-il aux gens que vous défendez ?

CIBES: Nous savons que les problèmes de surendettement sont anxiogènes et rendent les gens malades (voir étude: <http://cibes-mauricie.ca/wp-content/uploads/recherches/recherche-surendettement.pdf>). Dès lors, nous ne serions plus en mesure de lutter contre les injustices qui portent atteinte à l'ensemble des consommateurs. Les personnes que l'on rencontre seraient aux prises avec un système de recouvrement qui ne tient pas compte des situations particulières des gens, de leur santé physique et psychologique. La population en situation de surendettement, de pauvreté et de vulnérabilité se retrouverait seule face à une machine sans pitié.

CS3R: Les organismes de coopération internationale tels que le CS3R jouent un rôle essentiel pour soutenir les populations des pays du Sud, sensibiliser la population de chez nous aux droits humains, au droit à tout le monde sur la planète de vivre dans la dignité. La promotion du commerce équitable, tout comme les partenariats que nous avons avec divers organismes dans les pays du Sud (Burkina Faso, Cuba, Haïti, etc.), que ce soit en environnement ou en défense des droits des femmes, soutient les populations concernées dans la mise en place de projets pour améliorer leurs conditions de vie.

GDDS: Si les organismes comme le GDDS n'existaient pas... cela laisserait beaucoup de place à des décisions arbitraires de la part des agents d'aide sociale et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il y aurait un risque encore plus grand d'abus de la part du Ministère. Il y aurait donc un accroissement des injustices créées par les lois. Par le fait même, plus de gens se trouveraient sans revenus ou à la rue parce qu'ils ne connaîtraient pas leurs droits et ne sauraient pas comment les défendre. Quand on n'est pas en groupe, on n'a pas le même rapport de force avec le gouvernement!

Ebyôn: Plusieurs d'entre eux se retrouveraient dans des situations de vulnérabilité encore plus criante. Ils perdraient une ressource qui offre des services essentiels alimentaires et autres services soit d'accompagnement ou de socialisation qui sont, à notre avis, également importants surtout en contexte de pandémie. De plus, le développement de nos services pour les gens en situation ou à risque d'itinérance sont prioritaires et surtout nécessaires dans le secteur est. Il y aurait un grand trou de service dans le secteur est de la ville.

L'entrevue du mois (suite)

Merci à Véronique Veilleux et Angelica Torres (CIBES), Valérie Delage (CS3R), Pierre Blanchet (GDDS) et à Manon Emery (Ebyôn) d'avoir participé à l'entrevue du mois



Équipe du CS3R



Équipe du GDDS



Réflexion sociale

L'accès à des soins et des services sociaux de qualité.

Connaissez-vous vos droits en santé et votre droit de porter plainte?

Selon des données provenant du ministère des Finances, les coûts de santé au Québec augmentent depuis 17 ans. Ils sont passés de 22 milliards en 2004 à 45 milliards en 2020, sur un budget des dépenses de plus de 107 milliards. C'est 43% du budget total¹.

Quel que soit votre statut, au Québec, tous les citoyens devraient avoir accès à des soins de santé et des services sociaux de qualité. La loi sur la santé et les services sociaux prévoit d'ailleurs plusieurs droits aux usagers des services de santé et des services sociaux, le saviez-vous? Voici quelques-uns des droits que l'on retrouve dans cette loi.

- Toute personne a le droit d'être informée de l'existence des services et des ressources disponibles dans son milieu en matière de santé et de services sociaux ainsi que des modalités d'accès à ces services et à ces ressources.
- Toute personne a le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire.
- Toute personne a le droit de choisir le professionnel ou l'établissement duquel elle désire recevoir des services de santé ou des services sociaux, en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose l'établissement.
- Toute personne dont la vie ou l'intégrité est en danger a le droit de recevoir les soins que requiert son état.
- Tout usager des services de santé et des services sociaux a le droit d'être informé sur son état de santé et de bien-être. Il a également le droit d'être informé, le plus tôt possible, de tout accident survenu au cours de la prestation de services qu'il a reçue et susceptible d'entraîner ou ayant entraîné des conséquences sur son état de santé ou son bien-être.
- Nul ne peut être soumis sans son consentement à des soins, quelle qu'en soit la nature, qu'il s'agisse d'examens, de prélèvements, de traitement ou de toute autre intervention.
- Tout usager a le droit de participer à toute décision affectant son état de santé ou de bien-être. Il a notamment le droit de participer à l'élaboration de son plan d'intervention ou de son plan de services individualisé.
- Tout usager a le droit d'être accompagné et assisté d'une personne de son choix lorsqu'il désire obtenir des informations ou entreprendre une démarche.
- Les droits reconnus à toute personne dans la présente loi peuvent être exercés par un représentant (parent, conjoint, tuteur, proche parent, proche pers. Inapte).

¹ Alain Laforest, « Des coûts en santé insoutenables, dit le ministre Dubé », Journal de Québec, 22 août 2021 <https://www.journaldequebec.com/2021/08/22/des-couts-en-sante-insoutenables-dit-le-ministre-dube>

Réflexion sociale (suite)

- Un établissement ne peut cesser d'héberger un usager qui a reçu son congé que si l'état de celui-ci permet son retour ou son intégration à domicile ou si une place lui est assurée auprès d'un autre établissement ou de l'une de ses ressources intermédiaires ou d'une ressource de type familial où il pourra recevoir les services que requiert son état.
- Toute personne d'expression anglaise a le droit de recevoir en langue anglaise des services de santé et des services sociaux.
- Tout usager de 14 ans et plus a droit d'accès à son dossier sauf si cela représente un préjudice grave à la santé de l'usager.

Un droit tout aussi important s'ajoute à cette liste : celui de **porter plainte**.

Pour aider les usagers dans l'exercice de ce droit, le ministre confie à un organisme communautaire indépendant du réseau de la santé, dans chacune des régions, le mandat d'assister et d'accompagner, sur demande, les usagers qui désirent porter plainte. Il s'agit du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP).

Le mandat du CAAP est d'informer l'usager sur le fonctionnement du régime de plaintes, d'offrir de l'aide pour clarifier l'objet de la plainte, la rédige au besoin, l'assiste et l'accompagne, sur demande, à chaque étape du recours, facilite la conciliation avec toute instance concernée et contribue, par le soutien qu'il assure, à la satisfaction de l'usager ainsi qu'au respect de ses droits.

Pourquoi porter plainte?

- Parce que c'est votre droit;
- Parce que l'on veut éviter que la situation ne se répète;
- Parce qu'on est soucieux de la qualité des services et qu'on veut participer à l'amélioration de services.

Pourquoi se faire accompagner dans la démarche?

- Parce que cela vous enlève un poids sur les épaules;
- Pour bénéficier des conseils et de l'expertise des conseillers aux plaintes;
- Pour savoir où et comment diriger notre plainte;
- Pour faciliter ce qui semble être, à première vue, complexe;
- Parce qu'il y a des ressources dédiées pour vous accompagner.



N'hésitez pas à contacter le **Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP)** de la Mauricie et du Centre-du-Québec en cas de besoin.

819 840-0451 / 1 877 767-2227

1060, Saint-François Xavier bureau 330
Trois-Rivières (QC) G9A1R8

L'exploratrice communautaire

Les droits de l'homme et la justice sociale

Qu'est-ce que la justice sociale?

Je crois qu'il est tout d'abord important de définir ce qu'est la justice sociale. Voici la définition rédigée par les Nations Unies : «La justice sociale est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans discrimination de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde. Promouvoir la justice sociale ne consiste pas simplement à augmenter les revenus et à créer des emplois. C'est aussi une question de droits, de dignité et de liberté d'expression pour les travailleurs et les travailleuses, ainsi que d'autonomie économique, sociale et politique.»¹

Journée mondiale de la justice sociale

C'est le 26 novembre 2007 que l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que la Journée mondiale de la justice sociale serait célébrée le 20 février de chaque année. Cette journée a commencé à être soulignée à travers le monde à partir de 2009. La Journée mondiale de la justice sociale a pour but de promouvoir et mettre en valeur la justice sociale, c'est-à-dire de mettre des efforts afin de s'attaquer aux différents problèmes comme la pauvreté, le chômage, les protections sociales, l'égalité des sexes, l'exclusion, les droits de l'homme, etc. Elle a également pour but de rappeler aux différents gouvernements du monde qui sont des États membres des Nations Unies l'engagement qu'ils ont pris dans le but de régler les problèmes de nos sociétés ainsi que de renforcer la justice, l'équité, la transparence, la démocratie et le respect de nos droits fondamentaux.

Les droits de l'homme

Nous parlons souvent des droits de l'homme, mais nous ne savons pas nécessairement tout ce que ça implique. Autant sur les droits concernés que sur son histoire. Il est certain que je ne pourrai pas passer à travers tous les droits ni de toute son histoire si riche, mais nous ferons un bref survol qui pourra vous démontrer l'étendue des droits de l'homme ainsi que l'importance de ceux-ci afin de respecter la justice sociale.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) est née des cendres de la Société des Nations suite à la Deuxième Guerre mondiale et la signature de la Charte des Nations Unies. Le but de cette Charte était de renforcer la coopération internationale, de favoriser le développement de relations amicales entre les nations et de contribuer à la sécurité internationale et de la paix. Une commission des droits de l'homme a été créée en 1946 afin de rédiger une déclaration sur les droits de l'homme et de ses li-

L'exploratrice communautaire (suite)

bertés fondamentales. C'est de cette Commission qu'est né le 10 décembre 1948 la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette déclaration est devenue un outil précieux à toute personne afin de lutter contre l'arbitraire et l'oppression. Au fil du temps, de nombreux tribunaux internationaux, des systèmes judiciaires, des comités et des organisations ont été créés afin de faire respecter ces droits à travers le monde.

Toutefois, la DUDH n'a qu'une valeur déclaratoire, c'est-à-dire, qu'elle n'oblige pas les États à modifier leurs pratiques pour se conformer aux différents articles de la Déclaration. L'autorité de la déclaration est avant tout morale. Par contre, nombreux pays dans le monde, dont le Canada, ont inclus les principes de la DUDH dans leur Constitution. Au Canada, il s'agit de la Charte canadienne des droits et libertés.

L'article premier de la DUDH affirme que « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». Le deuxième article affirme ceci : Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Comme vous pouvez voir, les principes d'égalité, de liberté et de dignité sont mis de l'avant dès le commencement de la Déclaration. Et ceci n'est que le début du document qui va beaucoup plus en profondeur dans l'explication des différents droits et libertés de l'homme. Comme vous pouvez le remarquer, les premiers principes abordés dans la DUDH se réfèrent directement à la définition de la justice sociale.

Lorsque nous parlons de violation des droits de l'homme, nous sommes plus portés à penser à un pays en guerre ou ayant un système politique autoritaire, mais rien n'est tout blanc ou tout noir.

Voici une brève liste de quelques droits inclus dans la DUDH :

- Le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité
- L'égalité devant la loi
- Le droit à un procès juste et impartial
- Le droit à la vie privée

L'exploratrice communautaire (suite)

- Le droit à la propriété
- Le rejet de l'esclavage et de la torture
- Le droit à la liberté de pensée, de conscience, et de religion
- Le droit à la liberté d'opinion et d'expression
- Le droit de participation aux affaires publiques
- Le droit à la sécurité sociale
- Le droit au travail
- Le droit à l'éducation
- Le droit à un niveau de vie suffisant
- Le droit à des conditions de travail équitables, satisfaisantes et non discriminatoires
- Et bien plus encore

Regardez cette liste et prenez quelques instants. Est-ce que vous croyez que tout est rose au Canada ou au Québec? Bien sûr que non! Des milieux n'ont pas accès à une éducation convenable et égale au reste de la nation, des libertés d'opinion opprimées, un niveau de vie non suffisant pour des personnes qui peinent à se sortir de la pauvreté, le sentiment d'insécurité dans certains quartiers ou l'insécurité vécue par les femmes de marcher seule en ville, la vie privée brimée entre autre par les réseaux sociaux et les technologies de l'information, etc. Le nombre d'exemples est trop grand. Les droits qui ont été mentionnés ci-dessus ne sont qu'une partie des droits abordés et défendus dans la DUDH. (Pour l'entièreté de la DUDH: <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>)

Toutes les notions et les différentes juridictions autour des droits de l'homme sont complexes et il est impossible d'en faire le résumé en ces quelques pages. L'idée principale est de faire réaliser l'ampleur et l'importance de l'existence de ces droits. Tous les droits de l'homme sont d'une importance capitale dans la défense de la justice sociale.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est sans aucun doute un idéal à atteindre pour toute nation. Nous n'avons pas atteint cet idéal. Est-ce qu'il sera un jour possible d'atteindre un idéal? Nous n'en savons rien, mais je crois que c'est en se serrant les coudes, en continuant nos différentes luttes, nos actions, nos efforts et en y mettant notre cœur que nous réussirons à faire une différence. C'est un pas à la fois que la justice sociale avancera et chacun d'entre nous peut aider à franchir ce pas.

Place aux membres

La justice sociale pour le GDDS de Trois-Rivières

Au Groupement pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières (GDDS), nous abordons la justice sociale, bien sûr, par l'angle de la défense des droits des personnes à l'aide sociale ou à faible revenu, ainsi que par nos revendications. Celles-ci reposent sur les quatre points suivants :

- **L'accès à un revenu décent** : avoir un revenu suffisant pour couvrir ses besoins essentiels et qui est indexé annuellement;
- **L'accès à un emploi et à des conditions de travail décentes et sécuritaires** : inclut, entre autres, que le salaire minimum assure aux travailleuses et aux travailleurs à faibles revenus l'accès à un salaire qui les sort de la pauvreté;
- **L'accès à des formations de qualité** : pour permettre, sans discrimination, l'accès au marché du travail;
- **L'égalité des droits** : qui passe entre autres par la réforme de la fiscalité afin de réduire les écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres.

Une situation qui passe trop souvent sous silence, c'est la fausse augmentation des prestations d'aide sociale. En effet, chaque année le gouvernement augmente les prestations alors que dans la réalité, les personnes s'appauvrissent. Par exemple, en 2022, les prestations de base ont augmenté de 2,46%, alors que le coût de la vie a grimpé de 4,7% (de novembre 2020 à novembre 2021, selon Radio-Canada, 2 janvier 2022). Nous nous indignons en constatant cette situation. Comment espérer de meilleures augmentations des prestations à l'aide sociale quand on sait que notre gouvernement, ainsi que la société dans laquelle nous vivons, s'enorgueillît du fait que le nombre de personnes à l'aide sociale diminue d'année en année. Bien sûr, nous souhaitons aussi que les gens puissent se sortir de l'aide sociale. Mais que faisons-nous de ceux et celles qui en ont besoin? Quelle est leur qualité de vie? Ou, plutôt, ont-ils une qualité de vie? Actuellement, nous pouvons affirmer haut et fort que non. Et c'est là que le bât blesse. C'est en grande partie pour cette raison que nous revendiquons de meilleures conditions de vie pour tous, entre autres, par l'accès à un revenu décent qui couvre les besoins essentiels des personnes, mais aussi par l'augmentation réelle des prestations qui tient compte du coût de la vie.

Dernièrement, le gouvernement du Québec a tenté de se montrer généreux envers les personnes à l'aide sociale. Il a en effet versé, à des millions de québécois qui étaient admissibles au Crédit d'impôt pour solidarité, des montants d'argent variant de 200\$ à 400\$. Ces montants sont bien loin de compenser pour l'augmentation du coût de la vie. Faisons un calcul rapide pour une personne seule à l'aide sociale. 275\$, divisés par 12 mois, représentent 22,91\$ par mois. Si on l'ajoute à la prestation de base à l'aide sociale, cela donne 748,91\$ par mois. Que pouvez-vous faire avec cela? C'est nette-

Place aux membres (suite)

ment insuffisant pour se loger, se nourrir, se vêtir, se déplacer et se payer un téléphone, même avec un fil! Ce versement d'argent, ce «nouveau crédit d'impôt attribuant une prestation exceptionnelle pour pallier la hausse du coût de la vie», n'a rien d'exceptionnel, avouons-le. Si l'intention semble bonne, elle demeure malgré tout de la poudre aux yeux! D'ailleurs, ce crédit d'impôt représente la seule aide financière que le gouvernement a versée aux personnes à l'aide sociale pour les aider durant la pandémie. Pourquoi? nous demandons-nous encore. Comme nous le savons, nous l'avons assez lu et entendu sur les différentes tribunes, l'écart entre les personnes riches et les plus pauvres de notre société s'est encore accentué durant la pandémie. Est-ce qu'un maigre 22,91\$ par mois est suffisant pour pallier aux nombreuses augmentations des produits et services offerts sur le marché? Est-ce que ce maigre 22,91\$ par mois est suffisant pour combler, ou tenter de réduire, ce fossé qui se creuse entre les plus riches et les plus pauvres d'entre nous?

C'est donc ça, la vision de la justice sociale de notre gouvernement? Si c'est le cas, ce n'est clairement pas la nôtre. C'est pour cette raison que nous continuerons de revendiquer auprès du gouvernement, et plus précisément auprès du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale, l'accès à un revenu décent. Nous continuerons à dénoncer toutes les augmentations des prestations d'aide sociale inférieures à l'augmentation réelle du coût de la vie. C'est aussi pour cette raison que nous continuerons à être solidaires des personnes à faibles revenus, que nous continuerons à nous mobiliser avec elles et pour elles afin que nous puissions vivre dans une société qui accorde plus d'importance à la justice sociale envers les personnes les plus démunies parmi nous. Parce que la justice sociale ce n'est pas seulement une valeur, c'est un choix. C'est un choix de société.

Sylvie Milette, intervenante en défense des droits

Groupe pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières

Place aux membres (suite)

OFFRE D'EMPLOI



Intervenant.e en santé mentale

On dit de toi que tu as une facilité à développer des liens de confiance, que tu es une personne à l'écoute et que tu as une bonne empathie? Tu débutes ta carrière ou tu as envie de nouveaux défis? Alors tu es au bon endroit!!!

Qui sommes-nous?

Le Traversier, centre de jour et d'entraide en santé mentale est un milieu de vie dynamique qui regroupe des personnes vivant avec une problématique de santé mentale. Par le biais d'activités, l'organisme vise l'intégration de l'individu dans son milieu, l'amélioration de sa qualité de vie ainsi que la maximisation de son plein potentiel et de son rétablissement.

Pourquoi vouloir travailler au Traversier?

Parce que travailler au Traversier, c'est :

- Travailler au sein d'une équipe dynamique et soudée qui saura t'accueillir et te soutenir en cas de besoin
- Avoir un poste qui t'offre des responsabilités et de l'autonomie qui te permettra de t'épanouir en tant qu'intervenant.e
- Intégrer un organisme qui a l'humain au coeur de ses préoccupations tant dans sa mission que pour son équipe d'intervention
- Bénéficier d'un espace de travail de qualité dans des locaux rénovés
- Un bon café pour t'aider à partir ta journée du bon pied, mais surtout, un quotidien rempli de beaux défis!

Ça te semble intéressant?

Si ça te parle, alors continue à lire!!

Ça fait quoi un intervenant en santé mentale?

Voici ce à quoi ton quotidien pourrait ressembler :

- Tu auras pour mission de planifier, organiser et animer des activités en lien avec les objectifs de l'organisme
- Tu devras procéder à l'accueil des nouveaux membres et évaluer leur admissibilité
- Tu devras assurer la référence et l'orientation auprès des autres organismes partenaires dont les services pourraient être utiles et complémentaires à ceux offerts à notre clientèle
- Tu auras pour mandat de susciter l'entraide et développer l'autonomie des personnes

Place aux membres (suite)

- Tu seras invité.e à participer aux réunions d'équipe hebdomadaire et collaborer au développement de projets avec l'ensemble de l'équipe de travail
- Tu feras de l'écoute et de la relance téléphonique
- Tu dois aussi être prêt.e à intervenir lors de situation de crise, de grande vulnérabilité, de désorganisation

Voici le profil de l'intervenant.e que l'on recherche :

Exigences :

- Niveau d'études : collégial
- Diplôme : DEC au minimum (éducation spécialisée/travail social) ou formation universitaire (psychoéducation ou autre domaine connexe)
- Expérience en intervention : 0 à 2 ans
- Connaissance des problématiques de santé mentale et du milieu communautaire (atout)
- Posséder un permis de conduire valide ainsi qu'un véhicule
- Posséder un ordinateur personnel avec une connexion internet

Habiletés et aptitudes :

- Habiletés à intervenir avec des groupes
- Aisance avec l'informatique
- Bonne capacité d'écoute et d'empathie
- Facilité à développer des liens de confiance
- Capacité d'introspection
- Disponibilité pour travailler occasionnellement le soir et les fins de semaine

Voici les conditions que l'on offre :

- Poste à temps plein de 32 heures par semaine
- Salaire 20\$
- Assurances collectives
- Conciliation travail/famille
- Télétravail partiel

Pour postuler :

Envoie ton CV et une lettre de présentation à l'attention de Shanaz Moussa : direction@letraversier.org

Nota : Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.

Place aux membres (suite)

APPEL DE CANDIDATURES

TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN COMPTABILITÉ

COMSEP est un centre d'éducation populaire de Trois-Rivières qui regroupe et accompagne des personnes et des familles en situation de pauvreté afin d'améliorer leurs conditions de vie. Nous sommes à la recherche d'une personne en comptabilité :

La personne assumera les tâches suivantes :

- Assurer la saine gestion financière d'entreprises d'économie sociale
- Effectuer le cycle comptable au complet ;
- Préparation de la facturation;
- Suivi des comptes fournisseurs et clients;
- Traitement des paies;
- Conciliation bancaire mensuelle;
- Préparation et analyse des états financiers;
- Production de rapport; DAS, TPS, TVQ;
- Préparation d'audit financier.



Exigences et conditions de travail :

- DEC en techniques de comptabilité;
- Toute autre formation académique jumelée avec de l'expérience pertinente en comptabilité pourra être considérée;
- Maîtrise des logiciels Acomba, Excel et Word;
- 2 ans d'expérience reliée à l'emploi ;
- Facilité à travailler en équipe;
- Connaissance de l'économie sociale et du milieu communautaire un atout;

Entrée en poste : immédiat

Lieu de travail : Trois-Rivières

Poste : permanent

Avantages sociaux : Convention de travail, assurances collectives et régime de retraite.

Horaire : 35 heures/semaine, de jour et occasionnellement de soir et les fins de semaine.

Rémunération : Selon la convention de travail (expérience reconnue dans le domaine de l'emploi).

***Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.**

Faire parvenir votre CV :

Courriel : comsep@comsep.qc.ca

Agenda communautaire



**Rencontre avec
Mélanie Bilodeau
Psychoéducatrice**

Éducation positive et
sécurisante avec
vos enfants



Mardi 22 février 2022
19 h



espacesansviolence.org/mauricie

 **Mélanie Bilodeau** M.Sc.
PSYCHOÉDUCATRICE
PÉRINATALITÉ ET 0-5 ANS

Agenda communautaire (suite)



Non à la privatisation de l'aide au logement !

Les crises du logement s'aggravent partout au Québec. Il manque de logements dans la majorité des régions. Plus de 244 000 ménages locataires du Québec vivent dans un logement trop petit, trop cher ou en mauvais état. Les hausses de loyer abusives et les évictions sont devenues le quotidien d'un trop grand nombre. Trouver un logement est devenu une quête impossible. Face à ces crises, plusieurs n'ont aucune alternative et sont à grand risque de se retrouver à la rue.

La réponse du gouvernement Legault est absolument inadéquate. Il sous-finance le logement social et préfère verser des subventions aux promoteurs privés pour construire des logements « abordables ». Mais on sait déjà que ceux-ci ne seront pas accessibles aux locataires à faible revenu.

Selon le FRAPRU, il n'y a que le logement social pour répondre aux besoins criants des locataires à faible et à modeste revenus et cela, à long terme. D'ailleurs, des milliers de logements sociaux sont prêts à être construits, mais sont toujours en attente d'un financement suffisant. C'est inacceptable !

Le FRAPRU et ses membres réclament des investissements massifs dans le programme AccèsLogis pour livrer immédiatement les 7000 logements sociaux toujours pas livrés et, dès le prochain budget, une nouvelle programmation pluriannuelle de 10 000 logements sociaux par année.

Mobilisons-nous avec le FRAPRU et INFOLOGIS MAURICIE, lors des actions régionales le 15 février 2022 !

En présence de Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU et l'équipe de InfoLogis Mauricie, mobilisons-nous le 15 février prochain **dès 12h30 au 1500 rue Royale** pour dénoncer la crise du logement au Québec et tout particulièrement celle de la région Mauricie. Il faut plus de logements sociaux maintenant !



Lien vers l'événement Facebook: <https://www.facebook.com/events/922550488445311/?ref=newsfeed>

Agenda communautaire (suite)



LES ACTIVITÉS RECOMMENCENT

Les activités régulières :
Ateliers d'art
club de marche
Ateliers de cuisine

Nouvelles activités :
Yoga/yoga sur chaise
Tricot
Zoothérapie

Et plusieurs autres activités sporadiques (bingo en ligne pour adultes et déjeuné-causerie avec des parents)

**POUR PLUS DE DÉTAILS VISITER LA PAGE
FACEBOOK DE LA MAISON COUP DE POUCE OU
APPELEZ-NOUS 819-693-7036**

Agenda communautaire (suite)

Venez prendre une marche dans les magnifiques sentiers de Pépinière du Parc et du Labyrinthe coureur des bois. La **totalité des dons amassés seront remis à l'Association des cardiaques de la Mauricie** pour promouvoir la santé cardiovasculaire. Amenez familles et amis. Plus on est nombreux, plus on aide l'association. **Venez marcher pour la cause!**

Les inscriptions et les dons se prennent en ligne sur le site du Labyrinthe coureur des bois
<https://labyrinthecoureurdesbois.com/>.

Venez en grand nombre à notre **BELLE activité de financement** qui aura lieu le **12 et 13 février 2022** de **9h à 16h**.

Ambiance festive et familiale au rendez-vous!

Pour vous inscrire et plus de détails consulter: <https://labyrinthecoureurdesbois.com/.../marche-pour-la.../>

Merci d'y participer en grand nombre!

Lien vers l'événement Facebook: <https://www.facebook.com/events/473513870842167/?ref=newsfeed>





ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

**MARCHER
POUR LA
CAUSE**

12 et 13 février 2022
9H à 16H

INSCRIPTION EN LIGNE!
LABYRINTHECOUREURDESBOIS.COM

En collaboration avec  **PÉPINIÈRE
DU PARC**

Le Mémo de la Corpo vous est présenté grâce à la Ville de Trois-Rivières



ainsi qu'au

**Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales**

Québec

